

genre, elle débuta à l'Opéra-Comique au mois de septembre 1872, dans le rôle d'Elisabeth de *Pré-aux-Clercs*, et cette tentative hardie, après M. Carvalho, qui venait de chanter ce rôle, fut couronnée de succès. Elle détailla avec infiniment plus de connaissance que connue *Rendez-moi ma patrie*, et enleva l'audace du grand air, au second acte, ainsi que le trio : *Vous me disiez sans cesse*, au milieu de plus vifs applaudissements. Devenue, en 1873 en 1874, plus brillante pensionnaire de l'Opéra-Comique, elle rappela souvent Mme Faure-Lefebvre, en interprétant d'une façon charmante Marie de la *Fille du régiment*, Rose Friquet des *Dragons de Villars*, Jeannette de *Jocande*, Charlotte de l'*Ambassadeur*. Un plus grand succès attendait encore Mme Chapuy dans les *Noces de Jeannette* et surtout dans *Angèle du Domino noir*. La cantatrice a donné là, dit un critique, la mesure exacte de son talent. Distinguée dans sa personne, dans le jeu, dans le chant, n'abandonnant rien au hasard, savaient sans être prétentieuse, elle sut fonder ensemble toutes les qualités qu'elle possédait, de façon à former un tout d'une harmonie parfaite. Elle créa en 1875 Micaëla de *Carmen*, de Georges Bizet, et partit pour Londres. De retour à Paris, elle fit sa rentrée dans le *Pré-aux-Clercs*, puis elle reprit, au mois d'octobre, *Rose-de-Mai* de *Val d'Andorre* et chanta, au mois de mai 1876, les *Amoureux de Catherine*, de Henri Marchal, et *Philemon et Baucis*, de Gounod. Elle avait contracté un nouvel engagement pour Londres ; mais une maladie de poitrine, qui faillit l'enlever, la força de résilier. Revenue en France, elle épousa le commandant André, et, renonçant au théâtre, elle accompagna son mari en garnison à Angoulême.

CHARACÈNE, nom donné aux Grecs à la région où se trouvait la ville de Charax, en Susiane.

CHARACIAS S. M. (cha-ra-si-ass). Bot. Espèce d'euphorbe, chez les anciens.

CHARACTE S. M. (cha-ra-kte). Entom. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des serricornes. 1 Syn. de *caloxyzoxon*.

CHARACUS S. M. (cha-ra-dri-uss).

Ornith. Nom scientifique du plier.

CHARAMAULLE (Hippolyte-Mellon-Victor), homme politique français, né à Metz (Hérault) en 1794. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il se fixa à Montpellier, où il était revenu prendre sa place au barreau, une opposition constante à la politique de M. Guizot. Il se signala particulièrement en 1847, lors du grand mouvement d'opinion qui se prononça en faveur de la réforme électorale, et il présida la République réformatrice. Lors de la révolution de 1848, M. Charamaulle alla siéger dans les rangs du parti républicain modéré, se prononça contre les idées socialistes, vota la constitution, appuya la politique du général Cavaignac, puis, sacrifiant la cause de la liberté à celle de l'ordre qu'il croyait menacé, il donna presque constamment ses votes au gouvernement de Louis Bonaparte, qui avait pris avec M. Odilon Barrot pour chef de son premier ministère. Résolu à la législative en 1849, M. Charamaulle, tout en manifestant le désir de voir s'affirmer la constitution républicaine, se rapprocha de plus en plus de la réaction. Toutefois, il protesta contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851, et il entra alors définitivement dans la vie privée.

CHARAMUS S. M. (cha-ra-muss). Entom. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des curculionides, dont l'espèce unique a été réunie au genre hypsonote.

CHARASSIN (Frédéric), homme politique et linguiste français. — Il est mort à Nice en mai 1876. De retour en France en 1862, il avait vécu depuis cette époque dans la retraite.

CHARAUX (Charles), écrivain et professeur français, né à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) en 1828. Élève de l'Ecole normale, il se fit recevoir agrégé des lettres et professa dans plusieurs lycées, notamment à celui de Bar-le-Duc. En 1869, M. Charaux prit le grade de docteur. Depuis lors, il a été nommé professeur à la Faculté des lettres, et a écrit les ouvrages suivants : *De la méthode morale ou De l'amour et de la vertu comme éléments nécessaires de toute vraie philosophie* (1866, in-89) ; *De l'art d'enseigner et en particulier de l'enseignement de la morale* (1867, in-89) ;

Simple exposé des principes de la philosophie morale (1867, in-18), réédité sous le titre de *Principes de la philosophie morale* (1868, in-18) ; *la Pensée et l'amour* (1869, in-18) ; *la Métaphysique simplifiée et agrandie ou Méditations sur les principes de la philosophie* (1868, in-89) ; *la Philosophie et la Concilie* (1868-1871, 2 vol. in-89) ; *Philosophes et savants, dialogues de philosophie scolastique* (1870, in-18) ; *la Crise de cent ans, l'Édit de Nantes, Le Sommet de la cité chrétienne* (1875, in-16), etc.

CHARAVAY (Marin-Étienne), bibliographe, né à Paris en 1848. Il est fils de Jacques Charavay. Il a suivi les cours de l'École des chartes et obtenu le diplôme d'archiviste paléographe (1867) et dirigé l'*Amateur d'autographe*, recueil de documents historiques. On lui doit : une *Notice sur Nicolas Thoynard, d'Orléans, rédacteur d'après les notes de J.-Ch. Brunet* (1868, in-89) ; *Paux autographe, à faire Vrain-Lucas, Etude critique sur les moyens de reconnaître les faux autographe* (1870, in-89) ; *Etude sur la chasse à l'oiseau au moyen écol* (1873, in-89), etc. Il a donné dans la collection *Leçons de poésie*, la traduction de *Daphnion de Chloé*, par Amyot (1872).

CHARAX S. M. (cha-rakss — mot gr. qui signif. pieu, et par lequel les anciens désignaient aussi un poisson sur la nature duquel on ne peut faire que des conjectures). Ichthyo. Genre de poissons de la famille des anguilles. Nom scientifique du pantazo, espèce de sparotède, séparé des sargues par Cuvier et érigé par lui en un genre distinct.

CHARAXUS, Lapithe qui lutta contre les Centaures, aux noces de Pirithoüs.

CHARBONNEL (Jean-Louis), peintre et graveur français, né à Béthéniville (Cantal) en 1848. Fils d'un cultivateur et d'une artiste, il vécit à la campagne jusqu'à l'âge de douze ans. Dès 1860, il vint à Paris pour y étudier l'architecture ; mais bientôt son goût pour le dessin et la peinture prit le dessus et il quitta l'école pour aller à l'atelier de Léon Cogniet. M. Charbonnel fit de rapides progrès. Il exposa au Salon de 1866 un portrait de sa jeune sœur. M. de Paris lui acheta son tableau, et fut nommé général d'Aurillac. Cette même année, le conseil général du Cantal, frappé des précoces dispositions du jeune artiste, lui vota une pension annuelle qui lui permit de poursuivre ses études sous le patronage de M. Charbonnel. M. Charbonnel suivit alors les cours de l'Ecole des beaux-arts, où il reçut les leçons de Gérôme, et plus tard il fréquenta pendant quelque temps l'atelier de Carolus-Duran. A vingt ans, il exposa l'*Apathosie de sainte Marguerite* et le *Joueur de musette*, puis il envoya une *Jeune fille en prière* au Salon de 1869, et fut reçu à celui de 1870. Son tableau des *Deux grigoux*, exposé en 1872, fut acheté par le musée d'Aurillac. Au même Salon figuraient un fort beau dessin de *St. Pierre* et la *Sentencieuse de Chiny*, qui lui valut une médaille de 1re classe, décernée par le jury de Paris au concours de Laval. Depuis lors, M. Charbonnel a exposé : la *Sortie du bain* (1873) ; *Apesant*, achetée par l'Etat pour le musée d'Aurillac, et *L'Enfant malade* (1874) ; *Danaé*, toile qui fut remarquée au Salon de 1875 ; *Numismates et antiquaires*, tableau dans la manière flamande (1876) ; enfin la *Bonne vieillesse*, qui fut achetée par la ville dans laquelle l'artiste a voulu faire revivre cette Juliette que Béranger a rendu si populaire sous le nom de Lisette. Comme graveur, il a exécuté des eaux-fortes, parmi lesquelles nous citerons : *Marie et Vierge*, d'après Rubens ; *Respha*, d'après Becker ; *Deux grigoux* ; *Numismates et antiquaires*, l'*Orchestre en Auvergne*, d'après ses propres tableaux. M. Charbonnel est un peintre réaliste, d'un talent ferme et original ; ses compositions sont habilement groupées, son coloris est chaud et vigoureux ; l'air circule autour de ses personnages, qui se détachent avec une grande intensité de vie, dans un vrai et franc ; enfin, ses œuvres portent la marque d'une personnalité qui fait presager un artiste de race.

CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES, bourg de France (Puy-de-Dôme), cant. et à 10 kilom. de Mandeat, arrond. et à 14 kilom. de Riom ; pop. aggl., 275 hab. — pop. tot., 2,212 hab. Ce bourg domine le lac de Tazenat, ancien cratère rempli d'eau.

CHARCOT (Jean-Martin), médecin, né à Paris en 1825. Il étudia la médecine dans cette ville, où il fut successivement interne, chef de clinique (1852), et où il passa son doctorat (1853). Après avoir obtenu divers prix à la Faculté, M. Charcot devint en 1855 médecin des hôpitaux. Reçu agrégé en 1860, il fut nommé en 1862 médecin à l'hospice de la Salpêtrière, où ses cours furent beaucoup suivis. Il fit, en outre, un cours de pathologie externe à l'Ecole pratique. En 1873, il a été appelé à occuper la chaire d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Paris, et l'Académie de médecine l'a admis au nombre de ses membres. Collaborateur de la *Gazette des hôpitaux*, des *Archives de physiologie*, dont il est un des directeurs, etc., le docteur Charcot a publié un grand nombre d'articles et d'études sur les maladies chroniques et nerveuses, sur le rhumatisme, le ramollissement du cerveau, etc. On lui doit,

en outre : *De l'expectation en médecine* (1871, in-89) ; *De la pneumonie chronique* (1869, in-89) ; *la Médecine empirique et la médecine scientifique, parallèle entre les anciens et les modernes* (1867, in-89) ; *Leçons cliniques sur les maladies des vieillards et les maladies de lui* ; *la Philosophie et la Concilie* (1868, in-89) ; *De la parenté de la langue russe avec les idiomes tartares et américains* (1858, in-89) ; publiées par M. Bourneville et rééditées au Salon de 1870.

CHARDALL (Charles DALLARD, connu sous le pseudonyme de Lée), littérateur français, né à Montpellier en 1829. Il est entré dans l'administration des douanes, et est devenu inspecteur. Pendant ses loisirs, il a composé un certain nombre de romans d'aventures dans le genre de Paul Féval. Nous citerons de lui : *la Ferme aux loups* (1860, 3 vol. in-89) ; *les Trois hommes noirs* (1863, 4 vol. in-89) ; *la Fille de l'espion* (1868, 4 vol. in-89) ; *Genevieve la Rouge* (1864, in-12) ; *la Belle migoune* (1865, 5 vol. in-89) ; *le Capitaine Brelandais* (1865, 5 vol. in-89) ; *les Vautours de Paris* (1867, 3 vol. in-89) ; *Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue française* (1873, in-89) ; *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (1874, in-89) ; *De la symbologie des points de l'espace chez les Indous* (1875, in-89) ; *Essai de chrestomatique de la langue néo-latine* (1875, in-89) ; *Essai de déchiffrement d'un fragment du manuscrit Tranois* (1875, in-89) ; *Hyemahahit* ; *Quetzalcoatl* ; *Histoire légendaire de la Nouvelle-Espagne* (1875, in-89).

CHARDON (Alfred), homme politique français, né à Bonneville (Savoie) en 1828. Il fit des études de droit à la faculté de Turin, fut docteur, puis il exerça avec succès la profession d'avocat. Après l'annexion (1860), M. Chardon devint membre du conseil général de la Savoie et fut ramené au pouvoir par ses idées libérales. Après la chute de l'Empire, il se prononça avec chaleur en faveur de la République. Élu le 8 février 1871 député de la Haute-Savoie à l'Assemblée nationale, M. Chardon alla à Paris, et fut républicain dans les rangs de la gauche radicale. Il vota pour la paix, contre les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil des députés, contribua à la chute du ministère de Broglie, vota contre la loi des maires, l'état de siège, pour les propositions Périer et Malleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Au mois de décembre de cette même année, le général Charetton fut élu député du département d'Indre-et-Loire, et le 5 mai 1875, il avait été élu sénateur de 1872, et de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 12e région, 12e corps d'armée, dont le quartier général est à Lamoignon. Angoulême, chef-lieu de subdivision, est la résidence du général commandant la 17e brigade d'infanterie. Une école d'artillerie a été établie à Angoulême. Le département est affecté à la 24e conservation des forêts, et fait partie de l'inspection générale des eaux et forêts et de l'arrondissement minéralogique de Périgueux.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente-Inférieure, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 18e région, 18e corps d'armée, dont le quartier général est à Bordeaux. La subdivision à laquelle il appartient est celle de Niort. Le quartier général est à Niort. Le général commandant la 69e brigade d'infanterie, Saint-Jean-d'Angély est le chef-lieu d'un dépôt de remonte. Rochefort est le service dans l'armée du pape qui organisait Lamoricière, créa le corps des zouaves pontificaux, avec lesquels il se battit à Castelfidardo (18 septembre 1860), et se distingua par sa bravoure contre les volontaires de Garibaldi à Mentana (3 novembre 1867). M. de Charette était lieutenant-colonel des zouaves lorsque, au début de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, le gouvernement français rappela à l'Italie le corps expéditionnaire de Garibaldi par le général Dumont et chargé de défendre le pouvoir temporel du pape. Soldats du pape, M. de Charette et les zouaves pontificaux se montrèrent très vaillamment continuellement à rester dans les Etats du pape après les premiers revers et l'invasion de la France, qu'il avait pour eux qu'un intérêt secondaire. Après le départ du général Dumont, une vive fermentation se produisit dans les Etats de l'Eglise en faveur de Victor-Emmanuel. Au moment où Paris commença à être investi par les armées alliées, une armée italienne, sous les ordres de Cadorna, pénétra dans les Etats pontificaux. M. de Charette, cerné dans la province de Vieste, parvint à gagner Rome et prit part, le 20 décembre, à la courte défense de cette ville. Fait prisonnier avec l'armée papale, il fut conduit à Civita-Vecchia avec les autres Français environ qui faisaient partie du régiment, et le jour même, le 25 septembre ils étaient embarqués pour la France. M. de Charette songea alors à son pays et se résolut à fuir. Il se dirigea vers la France, et se trouva à Paris, où il fut arrêté en 1853 pour la Crimée et fut blessé à deux reprises devant Sébastopol. Après la guerre, M. de Charette fut nommé chef du service du génie et fut promu lieutenant-colonel. Promu colonel en 1861, il dirigea les travaux des fortifications de Gravelle, près de Toulon et dirigea le régiment de l'Ouest, au début de la guerre de 1870, quand il était resté à Paris, le général commandant attaché au 5e corps comme commandant de génie. Il reçut, le 27 octobre, le grade de général, et fut nommé chef de corps de Beaumont, à la bataille qui eut lieu devant Sedan, et fut envoyé en Allemagne avec son armée française. Il était en possession de la ville de Metz, lorsqu'il fut nommé employé les loisirs que lui faisait son fort conseil général, le nomment, et le 4 novembre 1871, député à l'Assemblée nationale par 35,957 voix. Le général Charette alla siéger

publié un grand nombre de travaux dans les notes de philosophie orientale, dans les *Revue américaine et orientale*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dans les *Revue philologique et d'ethnologie*, les *Annales de l'Académie de Cien*, etc. Il est membre de la commission de délimitation de la zone de lui ; le *Définitif des Religieuses* (1858, in-89) ; *De la parenté de la langue russe avec les idiomes tartares et américains* (1858, in-89) ; *De la classification des langues et des langues mortes de l'Asie* (1859, in-89) ; *Compte rendu et analyse de l'histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale* (1859, in-89) ; *Recherches sur les origines de la langue basque* (1859, in-89) ; *la Régence de Tunis* (1859, in-89) ; *basque et les idiomes de l'Oural* (1862-1866, in-89) ; *Des degrés de dimension et de comparaison en basque* (1867, in-89) ; *Des affaires militaires* (1867, in-89) ; *Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue française* (1873, in-89) ; *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (1874, in-89) ; *De la symbologie des points de l'espace chez les Indous* (1875, in-89) ; *Essai de chrestomatique de la langue néo-latine* (1875, in-89) ; *Essai de déchiffrement d'un fragment du manuscrit Tranois* (1875, in-89) ; *Hyemahahit* ; *Quetzalcoatl* ; *Histoire légendaire de la Nouvelle-Espagne* (1875, in-89).

CHARENTE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 12e région, 12e corps d'armée, dont le quartier général est à Lamoignon. Angoulême, chef-lieu de subdivision, est la résidence du général commandant la 17e brigade d'infanterie. Une école d'artillerie a été établie à Angoulême. Le département est affecté à la 24e conservation des forêts, et fait partie de l'inspection générale des eaux et forêts et de l'arrondissement minéralogique de Périgueux.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente-Inférieure, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 18e région, 18e corps d'armée, dont le quartier général est à Bordeaux. La subdivision à laquelle il appartient est celle de Niort. Le quartier général est à Niort. Le général commandant la 69e brigade d'infanterie, Saint-Jean-d'Angély est le chef-lieu d'un dépôt de remonte. Rochefort est le service dans l'armée du pape qui organisait Lamoricière, créa le corps des zouaves pontificaux, avec lesquels il se battit à Castelfidardo (18 septembre 1860), et se distingua par sa bravoure contre les volontaires de Garibaldi à Mentana (3 novembre 1867). M. de Charette était lieutenant-colonel des zouaves lorsque, au début de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, le gouvernement français rappela à l'Italie le corps expéditionnaire de Garibaldi par le général Dumont et chargé de défendre le pouvoir temporel du pape. Soldats du pape, M. de Charette et les zouaves pontificaux se montrèrent très vaillamment continuellement à rester dans les Etats du pape après les premiers revers et l'invasion de la France, qu'il avait pour eux qu'un intérêt secondaire. Après le départ du général Dumont, une vive fermentation se produisit dans les Etats de l'Eglise en faveur de Victor-Emmanuel. Au moment où Paris commença à être investi par les armées alliées, une armée italienne, sous les ordres de Cadorna, pénétra dans les Etats pontificaux. M. de Charette, cerné dans la province de Vieste, parvint à gagner Rome et prit part, le 20 décembre, à la courte défense de cette ville. Fait prisonnier avec l'armée papale, il fut conduit à Civita-Vecchia avec les autres Français environ qui faisaient partie du régiment, et le jour même, le 25 septembre ils étaient embarqués pour la France. M. de Charette songea alors à son pays et se résolut à fuir. Il se dirigea vers la France, et se trouva à Paris, où il fut arrêté en 1853 pour la Crimée et fut blessé à deux reprises devant Sébastopol. Après la guerre, M. de Charette fut nommé chef du service du génie et fut promu lieutenant-colonel. Promu colonel en 1861, il dirigea les travaux des fortifications de Gravelle, près de Toulon et dirigea le régiment de l'Ouest, au début de la guerre de 1870, quand il était resté à Paris, le général commandant attaché au 5e corps comme commandant de génie. Il reçut, le 27 octobre, le grade de général, et fut nommé chef de corps de Beaumont, à la bataille qui eut lieu devant Sedan, et fut envoyé en Allemagne avec son armée française. Il était en possession de la ville de Metz, lorsqu'il fut nommé employé les loisirs que lui faisait son fort conseil général, le nomment, et le 4 novembre 1871, député à l'Assemblée nationale par 35,957 voix. Le général Charette alla siéger

publié un grand nombre de travaux dans les notes de philosophie orientale, dans les *Revue américaine et orientale*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dans les *Revue philologique et d'ethnologie*, les *Annales de l'Académie de Cien*, etc. Il est membre de la commission de délimitation de la zone de lui ; le *Définitif des Religieuses* (1858, in-89) ; *De la parenté de la langue russe avec les idiomes tartares et américains* (1858, in-89) ; *De la classification des langues et des langues mortes de l'Asie* (1859, in-89) ; *Compte rendu et analyse de l'histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale* (1859, in-89) ; *Recherches sur les origines de la langue basque* (1859, in-89) ; *la Régence de Tunis* (1859, in-89) ; *basque et les idiomes de l'Oural* (1862-1866, in-89) ; *Des degrés de dimension et de comparaison en basque* (1867, in-89) ; *Des affaires militaires* (1867, in-89) ; *Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue française* (1873, in-89) ; *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (1874, in-89) ; *De la symbologie des points de l'espace chez les Indous* (1875, in-89) ; *Essai de chrestomatique de la langue néo-latine* (1875, in-89) ; *Essai de déchiffrement d'un fragment du manuscrit Tranois* (1875, in-89) ; *Hyemahahit* ; *Quetzalcoatl* ; *Histoire légendaire de la Nouvelle-Espagne* (1875, in-89).

CHARENTE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 12e région, 12e corps d'armée, dont le quartier général est à Lamoignon. Angoulême, chef-lieu de subdivision, est la résidence du général commandant la 17e brigade d'infanterie. Une école d'artillerie a été établie à Angoulême. Le département est affecté à la 24e conservation des forêts, et fait partie de l'inspection générale des eaux et forêts et de l'arrondissement minéralogique de Périgueux.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente-Inférieure, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 18e région, 18e corps d'armée, dont le quartier général est à Bordeaux. La subdivision à laquelle il appartient est celle de Niort. Le quartier général est à Niort. Le général commandant la 69e brigade d'infanterie, Saint-Jean-d'Angély est le chef-lieu d'un dépôt de remonte. Rochefort est le service dans l'armée du pape qui organisait Lamoricière, créa le corps des zouaves pontificaux, avec lesquels il se battit à Castelfidardo (18 septembre 1860), et se distingua par sa bravoure contre les volontaires de Garibaldi à Mentana (3 novembre 1867). M. de Charette était lieutenant-colonel des zouaves lorsque, au début de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, le gouvernement français rappela à l'Italie le corps expéditionnaire de Garibaldi par le général Dumont et chargé de défendre le pouvoir temporel du pape. Soldats du pape, M. de Charette et les zouaves pontificaux se montrèrent très vaillamment continuellement à rester dans les Etats du pape après les premiers revers et l'invasion de la France, qu'il avait pour eux qu'un intérêt secondaire. Après le départ du général Dumont, une vive fermentation se produisit dans les Etats de l'Eglise en faveur de Victor-Emmanuel. Au moment où Paris commença à être investi par les armées alliées, une armée italienne, sous les ordres de Cadorna, pénétra dans les Etats pontificaux. M. de Charette, cerné dans la province de Vieste, parvint à gagner Rome et prit part, le 20 décembre, à la courte défense de cette ville. Fait prisonnier avec l'armée papale, il fut conduit à Civita-Vecchia avec les autres Français environ qui faisaient partie du régiment, et le jour même, le 25 septembre ils étaient embarqués pour la France. M. de Charette songea alors à son pays et se résolut à fuir. Il se dirigea vers la France, et se trouva à Paris, où il fut arrêté en 1853 pour la Crimée et fut blessé à deux reprises devant Sébastopol. Après la guerre, M. de Charette fut nommé chef du service du génie et fut promu lieutenant-colonel. Promu colonel en 1861, il dirigea les travaux des fortifications de Gravelle, près de Toulon et dirigea le régiment de l'Ouest, au début de la guerre de 1870, quand il était resté à Paris, le général commandant attaché au 5e corps comme commandant de génie. Il reçut, le 27 octobre, le grade de général, et fut nommé chef de corps de Beaumont, à la bataille qui eut lieu devant Sedan, et fut envoyé en Allemagne avec son armée française. Il était en possession de la ville de Metz, lorsqu'il fut nommé employé les loisirs que lui faisait son fort conseil général, le nomment, et le 4 novembre 1871, député à l'Assemblée nationale par 35,957 voix. Le général Charette alla siéger

publié un grand nombre de travaux dans les notes de philosophie orientale, dans les *Revue américaine et orientale*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dans les *Revue philologique et d'ethnologie*, les *Annales de l'Académie de Cien*, etc. Il est membre de la commission de délimitation de la zone de lui ; le *Définitif des Religieuses* (1858, in-89) ; *De la parenté de la langue russe avec les idiomes tartares et américains* (1858, in-89) ; *De la classification des langues et des langues mortes de l'Asie* (1859, in-89) ; *Compte rendu et analyse de l'histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale* (1859, in-89) ; *Recherches sur les origines de la langue basque* (1859, in-89) ; *la Régence de Tunis* (1859, in-89) ; *basque et les idiomes de l'Oural* (1862-1866, in-89) ; *Des degrés de dimension et de comparaison en basque* (1867, in-89) ; *Des affaires militaires* (1867, in-89) ; *Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue française* (1873, in-89) ; *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (1874, in-89) ; *De la symbologie des points de l'espace chez les Indous* (1875, in-89) ; *Essai de chrestomatique de la langue néo-latine* (1875, in-89) ; *Essai de déchiffrement d'un fragment du manuscrit Tranois* (1875, in-89) ; *Hyemahahit* ; *Quetzalcoatl* ; *Histoire légendaire de la Nouvelle-Espagne* (1875, in-89).

CHARENTE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 12e région, 12e corps d'armée, dont le quartier général est à Lamoignon. Angoulême, chef-lieu de subdivision, est la résidence du général commandant la 17e brigade d'infanterie. Une école d'artillerie a été établie à Angoulême. Le département est affecté à la 24e conservation des forêts, et fait partie de l'inspection générale des eaux et forêts et de l'arrondissement minéralogique de Périgueux.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente-Inférieure, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 18e région, 18e corps d'armée, dont le quartier général est à Bordeaux. La subdivision à laquelle il appartient est celle de Niort. Le quartier général est à Niort. Le général commandant la 69e brigade d'infanterie, Saint-Jean-d'Angély est le chef-lieu d'un dépôt de remonte. Rochefort est le service dans l'armée du pape qui organisait Lamoricière, créa le corps des zouaves pontificaux, avec lesquels il se battit à Castelfidardo (18 septembre 1860), et se distingua par sa bravoure contre les volontaires de Garibaldi à Mentana (3 novembre 1867). M. de Charette était lieutenant-colonel des zouaves lorsque, au début de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, le gouvernement français rappela à l'Italie le corps expéditionnaire de Garibaldi par le général Dumont et chargé de défendre le pouvoir temporel du pape. Soldats du pape, M. de Charette et les zouaves pontificaux se montrèrent très vaillamment continuellement à rester dans les Etats du pape après les premiers revers et l'invasion de la France, qu'il avait pour eux qu'un intérêt secondaire. Après le départ du général Dumont, une vive fermentation se produisit dans les Etats de l'Eglise en faveur de Victor-Emmanuel. Au moment où Paris commença à être investi par les armées alliées, une armée italienne, sous les ordres de Cadorna, pénétra dans les Etats pontificaux. M. de Charette, cerné dans la province de Vieste, parvint à gagner Rome et prit part, le 20 décembre, à la courte défense de cette ville. Fait prisonnier avec l'armée papale, il fut conduit à Civita-Vecchia avec les autres Français environ qui faisaient partie du régiment, et le jour même, le 25 septembre ils étaient embarqués pour la France. M. de Charette songea alors à son pays et se résolut à fuir. Il se dirigea vers la France, et se trouva à Paris, où il fut arrêté en 1853 pour la Crimée et fut blessé à deux reprises devant Sébastopol. Après la guerre, M. de Charette fut nommé chef du service du génie et fut promu lieutenant-colonel. Promu colonel en 1861, il dirigea les travaux des fortifications de Gravelle, près de Toulon et dirigea le régiment de l'Ouest, au début de la guerre de 1870, quand il était resté à Paris, le général commandant attaché au 5e corps comme commandant de génie. Il reçut, le 27 octobre, le grade de général, et fut nommé chef de corps de Beaumont, à la bataille qui eut lieu devant Sedan, et fut envoyé en Allemagne avec son armée française. Il était en possession de la ville de Metz, lorsqu'il fut nommé employé les loisirs que lui faisait son fort conseil général, le nomment, et le 4 novembre 1871, député à l'Assemblée nationale par 35,957 voix. Le général Charette alla siéger

publié un grand nombre de travaux dans les notes de philosophie orientale, dans les *Revue américaine et orientale*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dans les *Revue philologique et d'ethnologie*, les *Annales de l'Académie de Cien*, etc. Il est membre de la commission de délimitation de la zone de lui ; le *Définitif des Religieuses* (1858, in-89) ; *De la parenté de la langue russe avec les idiomes tartares et américains* (1858, in-89) ; *De la classification des langues et des langues mortes de l'Asie* (1859, in-89) ; *Compte rendu et analyse de l'histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale* (1859, in-89) ; *Recherches sur les origines de la langue basque* (1859, in-89) ; *la Régence de Tunis* (1859, in-89) ; *basque et les idiomes de l'Oural* (1862-1866, in-89) ; *Des degrés de dimension et de comparaison en basque* (1867, in-89) ; *Des affaires militaires* (1867, in-89) ; *Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue française* (1873, in-89) ; *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (1874, in-89) ; *De la symbologie des points de l'espace chez les Indous* (1875, in-89) ; *Essai de chrestomatique de la langue néo-latine* (1875, in-89) ; *Essai de déchiffrement d'un fragment du manuscrit Tranois* (1875, in-89) ; *Hyemahahit* ; *Quetzalcoatl* ; *Histoire légendaire de la Nouvelle-Espagne* (1875, in-89).

CHARENTE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 12e région, 12e corps d'armée, dont le quartier général est à Lamoignon. Angoulême, chef-lieu de subdivision, est la résidence du général commandant la 17e brigade d'infanterie. Une école d'artillerie a été établie à Angoulême. Le département est affecté à la 24e conservation des forêts, et fait partie de l'inspection générale des eaux et forêts et de l'arrondissement minéralogique de Périgueux.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — La population de ce département, d'après le recensement de 1872, est de 465,653 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés.

Le département de la Charente-Inférieure, dans la nouvelle organisation militaire, concourut à former la 18e région, 18e corps d'armée, dont le quartier général est à Bordeaux. La subdivision à laquelle il appartient est celle de Niort. Le quartier général est à Niort. Le général commandant la 69e brigade d'infanterie, Saint-Jean-d'Angély est le chef-lieu d'un dépôt de remonte. Rochefort est le service dans l'armée du pape qui organisait Lamoricière, créa le corps des zouaves pontificaux, avec lesquels il se battit à Castelfidardo (18 septembre 1860), et se distingua par sa bravoure contre les volontaires de Garibaldi à Mentana (3 novembre 1867). M. de Charette était lieutenant-colonel des zouaves lorsque, au début de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne, le gouvernement français rappela à l'Italie le corps expéditionnaire de Garibaldi par le général Dumont et chargé de défendre le pouvoir temporel du pape. Soldats du pape, M. de Charette et les zouaves pontificaux se montrèrent très vaillamment continuellement à rester dans les Etats du pape après les premiers revers et l'invasion de la France, qu'il avait pour eux qu'un intérêt secondaire. Après le départ du général Dumont, une vive fermentation se produisit dans les Etats de l'Eglise en faveur de Victor-Emmanuel. Au moment où Paris commença à être investi par les armées alliées, une armée italienne, sous les ordres de Cadorna, pénétra dans les Etats pontificaux. M. de Charette, cerné dans la province de Vieste, parvint à gagner Rome et prit part, le 20 décembre, à la courte défense de cette ville. Fait prisonnier

Mais ici l'étrudit n'efface point l'historien moraliste, politique et lettré. Son livre figurera avec honneur dans les bibliothèques de tous les bons étudiants.

* **CHARLEMAINE** (Edouard), homme politique français. — Il est mort en 1872.

* **CHARLEROI**, ville de Belgique; 12,837 hab. Les fortifications qui défendaient cette ville ont été démolies en 1867.

* **CHARLES I^{er}** (Frédéric-Alexandre), roi régissant de Wurtemberg. — Depuis 1866, il est devenu le vassal effectif de la Prusse, avec laquelle il conclut, après Sadowna, un traité d'alliance offensive et défensive. Malgré les manifestations antiprussiennes qui eurent lieu dans le Wurtemberg au commencement de 1870, au sujet de la loi militaire, il maintint les gens sages, la paix intérieure et le calme. Il fit nommer le ministre Warnhübner, dévoué à la politique de M. de Bismarck. Lors du conflit qui éclata, en juillet 1870, entre la France et la Prusse, il n'attendit pas la déclaration pour se prononcer en faveur de ce dernier Etat. Il ordonna la mobilisation de son armée, dont une partie prit part à la guerre contre la France, et se joignit aux princes allemands qui se rangèrent au roi de Prusse de se faire proclamer empereur (janvier 1871). Depuis lors, le roi Charles I^{er} n'a cessé d'être complètement inféodé à l'empire allemand, et le Wurtemberg est resté entièrement soumis à la domination prussienne pour tout ce qui concerne l'armée et la politique étrangère. Le roi Charles a épousé, en 1846, la grande-duchesse Olga, née en 1822, fille de l'empereur de Russie, Nicolas I^{er}, et dont il n'a point eu d'enfants.

Charles-Martin sauvant le chrétienté, tableau de M. Puvis de Chavannes; à l'hôtel de ville de Poitiers. Charles vient de repousser l'invasion sarrasine; à cheval devant son armée, cuirassé de sa cotte de mailles et levante de deux mains sa terrible hache d'armes avec laquelle il a « martelé » les mécréants, il est reçu, sous les murs de Poitiers, par le comte de Poitiers, le comte de Poitiers et la croix à la main. L'Église acclame avec enthousiasme le souverain qu'elle maudira plus tard... Suivant Floodoard, saint Eucher vit Charles-Martin, après sa mort, tourmenté au plus profond des enfers; et, pour prouver la vérité de sa vision, il dit à saint Boniface et à Fulrad, abbé de Saint-Denis, que, s'ils allaient à son tombeau, ils y trouveraient point son corps. En effet, ceux-ci ayant ouvert son sépulchre en virent sortir un serpent et n'y découvrirent pas une parcelle des cendres royales; la pierre était noire et comme rongée par le feu... Après avoir sauvé la chrétienté, le roi barbare avait ou le tort de s'opposer aux empiètements temporels du clergé. Rien que la damnation n'était capable d'expliquer ce forfait! Mais revenons au tableau de M. Puvis de Chavannes. Sur le devant de la composition est un groupe de captifs sarrasins; deux femmes chrétiennes s'en approchent et leur apportent des aliments. Dans le fond, les murs de Poitiers ont été détruits, les débris de la hache d'armes coule une rivière. Ce tableau, de grandes dimensions, fait partie d'une suite de peintures exécutées par M. Puvis de Chavannes pour la décoration de l'hôtel de ville de Poitiers. On y trouve les qualités de style et aussi les graves défauts d'exécution qui caractérisent la manière de l'auteur; mais, tout compte fait, c'est certainement un des meilleurs ouvrages de ce peintre. L'ensemble est juste, curieux, frappant et saisissant, a dit M. About. On y peut relever des détails ridicules, la gauche du roi qui présente au clergé de Poitiers sa hache d'armes comme un ostensorio, et le prisonnier sarrasin qui a les mains liées d'un noeud si lâche que les frères Davonport ne feraient pas de lui.

* **CHARLES XV** (Louis-Eugène), roi de Suède et de Norvège. — Il est mort à Malmo, près de Stockholm, le 18 septembre 1872. Ce prince éclairé a puissamment contribué à faire marcher ses Etats vers le progrès en prenant l'initiative de plusieurs réformes importantes. C'est grâce à lui que fut réorganisée l'administration départementale et municipale (1849); qu'eut lieu, en 1856, la transformation radicale de la représentation nationale, composée depuis lors de deux Chambres nommées par tous les électeurs; que fut adoptée la loi de 1870 reconfirmant la liberté de conscience; que la loi de 1869 étendit considérablement le droit de suffrage. Charles XV, voulant abolir en fait la peine de mort, refusa, à partir de 1868, de signer aucun arrêt entraînant la peine capitale. Il demanda, en 1869, qu'on réorganîsât l'armée, ce qu'on élaborât un nouveau code militaire. Lors de la guerre entre la France et l'Allemagne en 1870, il se prononça pour la neutralité. Ayant été atteint d'une grave maladie, il fit donner la régence du royaume à son frère, qui lui succéda, sous le nom d'Oscar II, le 18 septembre 1872. De son mariage avec la reine Louise, il n'eut qu'une fille, la princesse Louise-Joséphine-Eugénie, née en 1851 et qui a épousé, en 1869, le prince royal de Danemark, Frédéric. Le roi Charles XV était peintre, poète et graveur. On lui doit quelques ouvrages: *Légendes et poèmes scandinaves*, traduits par G.-B. de Lagrèze (1863, in-12); *Idees et réflexions sur les mouvements de la tactique moderne* (1868, in-89); *Considérations sur l'infanterie* (1869, in-89); *Résumé de principes militaires* (1875, in-32).

* **CHARLES** (Frédéric-Auguste-Guillaume), ex-duc de Brunswick, né en 1804, mort à Genève en 1873. V. BRUNSWICK, au tome II du Grand Dictionnaire et dans ce Supplément.

* **CHARLES I^{er}** (prince Charles-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis), prince régnant de Roumanie ou des Principautés danubiennes, prince de Valachie et de Moldavie, né en 1839. Il est le second fils du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, chef de la seconde des lignes non régnantes de la maison princière de

ception première de sa tragédie, la mise en scène d'un roi fou, est hardie, quoiqu'on y sente l'imitation de *Hiel Loer* de Shakespeare; les scènes capitales sont pour la plupart d'une grande beauté. Ce qu'elles ont de défectueux, c'est le style, rarement porté à la hauteur du sujet. Voici, par exemple, le récit de cette tragédie aventurée en Mans où le vieux roi avait perdu la raison; est-il possible d'être plus banal et plus terre à terre?

Las de tant de licence, il court la punir; Ses vassaux le suivent. Sa colère allumée S'indigne des lenteurs de sa pesante armée. L'éclair le plus brillant du soleil de 1744 Fit bouillonner l'ardeur de son front irrité. Et son fougueux esprit dont s'animait les flammes Ne veaut qu'entretien, que pièges et que trames. Tout à coup, au détour d'un ravin enfoncé, A travers son cortège un homme s'est lancé, Hideox, tout revêtu de lambeaux exécrables, Et pour le comteur d'argents formidables. Ayant saisi les crins de son noble courvreur, Il cria: « Arrête, on te trahit! osa-t-il lui crier. Un dard tombe avec bruit. Charle, aim, plain d'a-Sur sa troupe et ses chefs tourne en fureur ses armées. Frappe, immole, et las coupe de son glaive sanglant Devant son regard de rage étincelant. On recule; chacun évitant sa poutrelle. Le respect de son rang force tout à la fuite.

« Arrête, on te trahit! osa-t-il lui crier. Un dard tombe avec bruit. Charle, aim, plain d'a-Sur sa troupe et ses chefs tourne en fureur ses armées. Frappe, immole, et las coupe de son glaive sanglant Devant son regard de rage étincelant.

On recule; chacun évitant sa poutrelle. Le respect de son rang force tout à la fuite.

Que l'on compare à ces vers emphatiques et ternes la page vibrante de Michelot! Il y a çà et là de meilleurs morceaux, mais ce qu'il faut louer surtout, c'est l'entente dramatique du sujet. L'intrigue est tout entière menée par la reine, Isabeau de Bavère, qui joue un double jeu. D'un côté, elle veut venger l'assassinat du duc d'Orléans et fait tirer l'assassin, Jean de Bourgogne, par Duchâtel, au pont de Montereau; d'autre, elle veut amener une rupture entre le dauphin et Charles VI en faisant retomber sur le premier tout l'odieux de ce meurtre, qu'il désapprouve; elle espère ainsi le faire désertier de la couronne, tout en ayant l'air de le servir, et livrer le trône au roi d'Angleterre, à condition qu'il épousera sa fille. Toute la pièce est remplie de ces noires intrigues, dont l'auteur a su tirer des effets dramatiques. Les plus belles scènes est celle où le vieux roi, en proie à une espèce de somnambulisme, s'entretient avec la reine sans la voir et, se croyant en butte à une obsession diabolique, lui retracre tous ses forfaits, tous ses adultères, puis recouvre tout à coup la raison et achève de la maudire en lui montrant toute l'horreur qu'il ressent de la voir. Mais pourquoi l'auteur appelle-t-il Isabelle cette terrible Isabeau de Bavère des chroniques, et pourquoi métamorphose-t-il le nom charmant d'Odette, la compagne du vieux roi, en celui d'Odelle, afin d'avoir une prime toute prête? Cela, rappelle un peu trop Ducis, qui, dans sa traduction d'*Othello*, changeait la poétique Desdémone en une Hédélone quelconque, Cassio en Loredan, le sénateur Brabantio en un certain Adalbert, et qui croyait ainsi beaucoup améliorer la sublime tragédie anglaise.

* **CHARLES XV** (Louis-Eugène), roi de Suède et de Norvège. — Il est mort à Malmo, près de Stockholm, le 18 septembre 1872. Ce prince éclairé a puissamment contribué à faire marcher ses Etats vers le progrès en prenant l'initiative de plusieurs réformes importantes. C'est grâce à lui que fut réorganisée l'administration départementale et municipale (1849); qu'eut lieu, en 1856, la transformation radicale de la représentation nationale, composée depuis lors de deux Chambres nommées par tous les électeurs; que fut adoptée la loi de 1870 reconfirmant la liberté de conscience; que la loi de 1869 étendit considérablement le droit de suffrage. Charles XV, voulant abolir en fait la peine de mort, refusa, à partir de 1868, de signer aucun arrêt entraînant la peine capitale. Il demanda, en 1869, qu'on réorganîsât l'armée, ce qu'on élaborât un nouveau code militaire. Lors de la guerre entre la France et l'Allemagne en 1870, il se prononça pour la neutralité. Ayant été atteint d'une grave maladie, il fit donner la régence du royaume à son frère, qui lui succéda, sous le nom d'Oscar II, le 18 septembre 1872. De son mariage avec la reine Louise, il n'eut qu'une fille, la princesse Louise-Joséphine-Eugénie, née en 1851 et qui a épousé, en 1869, le prince royal de Danemark, Frédéric. Le roi Charles XV était peintre, poète et graveur. On lui doit quelques ouvrages: *Légendes et poèmes scandinaves*, traduits par G.-B. de Lagrèze (1863, in-12); *Idees et réflexions sur les mouvements de la tactique moderne* (1868, in-89); *Considérations sur l'infanterie* (1869, in-89); *Résumé de principes militaires* (1875, in-32).

* **CHARLES** (Frédéric-Auguste-Guillaume), ex-duc de Brunswick, né en 1804, mort à Genève en 1873. V. BRUNSWICK, au tome II du Grand Dictionnaire et dans ce Supplément.

* **CHARLES I^{er}** (prince Charles-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis), prince régnant de Roumanie ou des Principautés danubiennes, prince de Valachie et de Moldavie, né en 1839. Il est le second fils du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, chef de la seconde des lignes non régnantes de la maison princière de

Hohenzollern. Le prince Charles entra de bonne heure dans l'armée prussienne et il occupa successivement des régiments de dragons prussiens lorsque, à la suite de l'expédition du prince Alexandre-Jean de Roumanie, sa candidature au trône de Valachie fut posée par les soins de la Prusse. Les Chambres moldavo-valaques, bien que favorables aux candidats prussiens, adoptèrent le prince Charles, qui fit son entrée solennelle à Bucharest le 22 mai 1866.

Quelques jours avant son arrivée dans sa capitale et au moment où il mettait le pied sur le territoire de la principauté, il écrivit au sultan Abd-ul-Aziz, alors régnant, une lettre dans laquelle il protestait de son respect pour les traités qui liaient à la Turquie les Principautés-Unies. Au mois d'octobre, il se rendit à Constantinople, où il fut bien accueilli et reçut l'investiture des provinces moldavo-valaques.

A son retour en Roumanie, il se trouva en présence d'une administration pitoiable et d'un parlement très-divisé. Il n'avait point, du reste, le tempérament nécessaire pour gouverner un peuple à demi barbare, qui divisait ses intérêts religieux fréquemment tranchées les armes à la main. Il ne put empêcher le massacre des juifs et se vit en butte aux réclamations énergiques des gouvernements européens. Pour des réformes administratives ont été faites jusqu'ici par lui ou ses ministères. Le seul fait à signaler est la tendance qu'il paraît avoir à la constitution d'une force armée nationale (Léopoldine), ex-impératrice du Mexique, née à Leeken, près de Bruxelles, le 7 juin 1840. La princesse Charlotte était fille de Léopold I^{er}, roi des Belges, et de la reine Louise d'Orléans, enfant et jeune fille de Saint-Cloud, avait une vue véritable passion. Son éducation fut dirigée par une institutrice française, femme d'un très-grand mérite, qui, avant elle, avait élevé la fille du duc de Plaisance. La princesse Charlotte venait d'avoir dix-sept ans lorsqu'elle épousa, le 27 juillet 1857, l'archiduc d'Autriche, Ferdinand-Maximilien-Joseph, frère de l'empereur autrichien, François-Joseph. Elle fut mariée à un prince de la maison de Miramar, en Autriche. Le 10 novembre 1859, ils quittèrent Miramar. Sept jours plus tard, ils s'embarquèrent à Raguse sur l'*Élisabeth* pour aller à Saint-Clément avec Napoléon III. Celui-ci, très-inquiet et très-perplexé, souffrait cruellement de la toussure que présentaient les affaires mexicaines. Devant les manifestations de l'opinion publique, le gouvernement français songea à se retirer de l'évacuation du Mexique. Devant l'annonce des dépenses, il était impossible à l'empereur de continuer à distraire follement ses ressources au faveur d'une entreprise si digne d'être décidément condamnée, et dont il n'y avait d'espérer aucun bénéfice. Non-seulement Napoléon III refusa de prendre de nouveaux engagements, mais il déclara à l'impératrice Charlotte que la crainte de compromettre la santé et la sécurité des troupes françaises l'obligeait à devancer le terme de l'évacuation définitive; qu'il y a dans sa pensée ni hésitation, ni confusion.

La princesse possédait l'amour de la solitude à un tel point qu'elle ne venait pas être servie; elle s'habillait elle-même et apportait même sa toilette à tous les détails de sa grande coiffure. C'est elle qui se coiffa, toujours à bandeaux plats comme elle le portait autrefois. Sa camarériste n'est pas admise dans sa chambre à coucher; elle procede seule à tous les détails de sa toilette. Elle a conservé une mémoire remarquable de choses usuelles de la vie. Ainsi, à jour fixe, un billet ordonne et fait préparer un bain. Si, quand elle a designé un plat pour un de ses repas, ce plat n'a pu lui être servi, elle en fait l'observation par écrit, sans reproche, sans mauvaise humeur, comme une personne qui prend acte d'une omission et la constate.

* **CHARLOTTENBOURG**, ville de Prusse; 12,000 hab.

* **CHARLY**, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Marle; pop. aggl., 1,174 hab. — pop. tot., 1,577 hab.

* **CHARMA** (Antoine), philosophe français. — Il est mort au mois d'août 1829.

* **CHARMASAC**, nom que quelques historiens donnent à la ville de MANSOURAH.

* **CHARMES**, ville de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-E. de Mirecourt; pop. aggl., 3,010 hab. — pop. tot., 3,026 hab.

* **CHARMES** (Francis), écrivain et publiciste français, né à Aurillac (Cantal) le 25 avril 1848. Il vint à Paris faire ses études de droit, et il passa plusieurs années chez M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, qui

le folia écrite entièrement. « Saint-père, s'écriait-elle pendant une entrevue qu'elle eut avec le pape. « N'annoncez, ceux qui répandaient les larmes abandonnés, car on aimait-propre avait à souffrir sans cesse de l'honneur barbare de l'empereur. Le passage suivant d'une lettre de Maximilien, publiée par l'abbé Domenech dans *l'Historique du Mexique*, nous fait connaître cette situation: « Mon caractère n'est pas des plus beaux, avoue l'empereur, et, entre autres défauts, j'ai un sentiment d'indépendance absolue, de manière que même l'impératrice, avec son tact tout spécial, ne vient jamais chez moi, non se traitant avec un véritable étranger, mais avec un valet de chambre, ainsi qu'on se voit à Constantinople, où il fut bien accueilli et reçut l'investiture des provinces moldavo-valaques.

A son retour en Roumanie, il se trouva en présence d'une administration pitoiable et d'un parlement très-divisé. Il n'avait point, du reste, le tempérament nécessaire pour gouverner un peuple à demi barbare, qui divisait ses intérêts religieux fréquemment tranchées les armes à la main. Il ne put empêcher le massacre des juifs et se vit en butte aux réclamations énergiques des gouvernements européens. Pour des réformes administratives ont été faites jusqu'ici par lui ou ses ministères. Le seul fait à signaler est la tendance qu'il paraît avoir à la constitution d'une force armée nationale (Léopoldine), ex-impératrice du Mexique, née à Leeken, près de Bruxelles, le 7 juin 1840. La princesse Charlotte était fille de Léopold I^{er}, roi des Belges, et de la reine Louise d'Orléans, enfant et jeune fille de Saint-Cloud, avait une vue véritable passion. Son éducation fut dirigée par une institutrice française, femme d'un très-grand mérite, qui, avant elle, avait élevé la fille du duc de Plaisance. La princesse Charlotte venait d'avoir dix-sept ans lorsqu'elle épousa, le 27 juillet 1857, l'archiduc d'Autriche, Ferdinand-Maximilien-Joseph, frère de l'empereur autrichien, François-Joseph. Elle fut mariée à un prince de la maison de Miramar, en Autriche. Le 10 novembre 1859, ils quittèrent Miramar. Sept jours plus tard, ils s'embarquèrent à Raguse sur l'*Élisabeth* pour aller à Saint-Clément avec Napoléon III. Celui-ci, très-inquiet et très-perplexé, souffrait cruellement de la toussure que présentaient les affaires mexicaines. Devant les manifestations de l'opinion publique, le gouvernement français songea à se retirer de l'évacuation du Mexique. Devant l'annonce des dépenses, il était impossible à l'empereur de continuer à distraire follement ses ressources au faveur d'une entreprise si digne d'être décidément condamnée, et dont il n'y avait d'espérer aucun bénéfice. Non-seulement Napoléon III refusa de prendre de nouveaux engagements, mais il déclara à l'impératrice Charlotte que la crainte de compromettre la santé et la sécurité des troupes françaises l'obligeait à devancer le terme de l'évacuation définitive; qu'il y a dans sa pensée ni hésitation, ni confusion.

La princesse possédait l'amour de la solitude à un tel point qu'elle ne venait pas être servie; elle s'habillait elle-même et apportait même sa toilette à tous les détails de sa grande coiffure. C'est elle qui se coiffa, toujours à bandeaux plats comme elle le portait autrefois. Sa camarériste n'est pas admise dans sa chambre à coucher; elle procede seule à tous les détails de sa toilette. Elle a conservé une mémoire remarquable de choses usuelles de la vie. Ainsi, à jour fixe, un billet ordonne et fait préparer un bain. Si, quand elle a designé un plat pour un de ses repas, ce plat n'a pu lui être servi, elle en fait l'observation par écrit, sans reproche, sans mauvaise humeur, comme une personne qui prend acte d'une omission et la constate.

* **CHARLESTON**, ville des Etats-Unis (Caroline du Sud); 45,000 hab.

* **CHARLESTON**, ville des Etats-Unis (Massachusetts); 23,323 hab. Célèbre par la bataille de Banker-Hill.

* **CHARLEVILLE**, ville de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 2 kilom. N. de Mézières; sur la Meuse; pop. aggl., 11,410 hab. — pop. tot., 12,476 hab.

* **CHARLIEU**, ville de France (Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-E. de Roanne; sur le Sorin; pop. aggl., 3,547 hab. — pop. tot., 3,679 hab.

* **CHARLOTTE** (Marie-Amélie-Auguste-Victoire), née à Paris, elle s'installa au Grand-Hôtel, où l'ex-impératrice Eugénie lui fit faire visite. Elle se jetèrent avec effusion dans les bras l'un de l'autre. Le 9 août, l'impératrice Charlotte eut une entrevue particulière avec Napoléon III. Elle était très-triste et très-ému. Elle se précipita dans les bras de son empereur, lui prit la main et le baisa sur la joue. Elle était très-triste et très-ému. Elle se précipita dans les bras de son empereur, lui prit la main et le baisa sur la joue. Elle était très-triste et très-ému. Elle se précipita dans les bras de son empereur, lui prit la main et le baisa sur la joue.

* **CHARLOTTENBOURG**, ville de Prusse; 12,000 hab.

* **CHARLY**, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Marle; pop. aggl., 1,174 hab. — pop. tot., 1,577 hab.

* **CHARMA** (Antoine), philosophe français. — Il est mort au mois d'août 1829.

* **CHARMASAC**, nom que quelques historiens donnent à la ville de MANSOURAH.

* **CHARMES**, ville de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-E. de Mirecourt; pop. aggl., 3,010 hab. — pop. tot., 3,026 hab.

* **CHARMES** (Francis), écrivain et publiciste français, né à Aurillac (Cantal) le 25 avril 1848. Il vint à Paris faire ses études de droit, et il passa plusieurs années chez M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, qui

le folia écrite entièrement. « Saint-père, s'écriait-elle pendant une entrevue qu'elle eut avec le pape. « N'annoncez, ceux qui répandaient les larmes abandonnés, car on aimait-propre avait à souffrir sans cesse de l'honneur barbare de l'empereur. Le passage suivant d'une lettre de Maximilien, publiée par l'abbé Domenech dans *l'Historique du Mexique*, nous fait connaître cette situation: « Mon caractère n'est pas des plus beaux, avoue l'empereur, et, entre autres défauts, j'ai un sentiment d'indépendance absolue, de manière que même l'impératrice, avec son tact tout spécial, ne vient jamais chez moi, non se traitant avec un véritable étranger, mais avec un valet de chambre, ainsi qu'on se voit à Constantinople, où il fut bien accueilli et reçut l'investiture des provinces moldavo-valaques.

A son retour en Roumanie, il se trouva en présence d'une administration pitoiable et d'un parlement très-divisé. Il n'avait point, du reste, le tempérament nécessaire pour gouverner un peuple à demi barbare, qui divisait ses intérêts religieux fréquemment tranchées les armes à la main. Il ne put empêcher le massacre des juifs et se vit en butte aux réclamations énergiques des gouvernements européens. Pour des réformes administratives ont été faites jusqu'ici par lui ou ses ministères. Le seul fait à signaler est la tendance qu'il paraît avoir à la constitution d'une force armée nationale (Léopoldine), ex-impératrice du Mexique, née à Leeken, près de Bruxelles, le 7 juin 1840. La princesse Charlotte était fille de Léopold I^{er}, roi des Belges, et de la reine Louise d'Orléans, enfant et jeune fille de Saint-Cloud, avait une vue véritable passion. Son éducation fut dirigée par une institutrice française, femme d'un très-grand mérite, qui, avant elle, avait élevé la fille du duc de Plaisance. La princesse Charlotte venait d'avoir dix-sept ans lorsqu'elle épousa, le 27 juillet 1857, l'archiduc d'Autriche, Ferdinand-Maximilien-Joseph, frère de l'empereur autrichien, François-Joseph. Elle fut mariée à un prince de la maison de Miramar, en Autriche. Le 10 novembre 1859, ils quittèrent Miramar. Sept jours plus tard, ils s'embarquèrent à Raguse sur l'*Élisabeth* pour aller à Saint-Clément avec Napoléon III. Celui-ci, très-inquiet et très-perplexé, souffrait cruellement de la toussure que présentaient les affaires mexicaines. Devant les manifestations de l'opinion publique, le gouvernement français songea à se retirer de l'évacuation du Mexique. Devant l'annonce des dépenses, il était impossible à l'empereur de continuer à distraire follement ses ressources au faveur d'une entreprise si digne d'être décidément condamnée, et dont il n'y avait d'espérer aucun bénéfice. Non-seulement Napoléon III refusa de prendre de nouveaux engagements, mais il déclara à l'impératrice Charlotte que la crainte de compromettre la santé et la sécurité des troupes françaises l'obligeait à devancer le terme de l'évacuation définitive; qu'il y a dans sa pensée ni hésitation, ni confusion.

La princesse possédait l'amour de la solitude à un tel point qu'elle ne venait pas être servie; elle s'habillait elle-même et apportait même sa toilette à tous les détails de sa grande coiffure. C'est elle qui se coiffa, toujours à bandeaux plats comme elle le portait autrefois. Sa camarériste n'est pas admise dans sa chambre à coucher; elle procede seule à tous les détails de sa toilette. Elle a conservé une mémoire remarquable de choses usuelles de la vie. Ainsi, à jour fixe, un billet ordonne et fait préparer un bain. Si, quand elle a designé un plat pour un de ses repas, ce plat n'a pu lui être servi, elle en fait l'observation par écrit, sans reproche, sans mauvaise humeur, comme une personne qui prend acte d'une omission et la constate.

* **CHARLESTON**, ville des Etats-Unis (Caroline du Sud); 45,000 hab.

* **CHARLESTON**, ville des Etats-Unis (Massachusetts); 23,323 hab. Célèbre par la bataille de Banker-Hill.

* **CHARLEVILLE**, ville de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 2 kilom. N. de Mézières; sur la Meuse; pop. aggl., 11,410 hab. — pop. tot., 12,476 hab.

* **CHARLIEU**, ville de France (Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-E. de Roanne; sur le Sorin; pop. aggl., 3,547 hab. — pop. tot., 3,679 hab.

* **CHARLOTTE** (Marie-Amélie-Auguste-Victoire), née à Paris, elle s'installa au Grand-Hôtel, où l'ex-impératrice Eugénie lui fit faire visite. Elle se jetèrent avec effusion dans les bras l'un de l'autre. Le 9 août, l'impératrice Charlotte eut une entrevue particulière avec Napoléon III. Elle était très-triste et très-ému. Elle se précipita dans les bras de son empereur, lui prit la main et le baisa sur la joue. Elle était très-triste et très-ému. Elle se précipita dans les bras de son empereur, lui prit la main et le baisa sur la joue.

* **CHARLOTTENBOURG**, ville de Prusse; 12,000 hab.

* **CHARLY**, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Marle; pop. aggl., 1,174 hab. — pop. tot., 1,577 hab.

* **CHARMA** (Antoine), philosophe français. — Il est mort au mois d'août 1829.

* **CHARMASAC**, nom que quelques historiens donnent à la ville de MANSOURAH.

* **CHARMES**, ville de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-E. de Mirecourt; pop. aggl., 3,010 hab. — pop. tot., 3,026 hab.

* **CHARMES** (Francis), écrivain et publiciste français, né à Aurillac (Cantal) le 25 avril 1848. Il vint à Paris faire ses études de droit, et il passa plusieurs années chez M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, qui

le folia écrite entièrement. « Saint-père, s'écriait-elle pendant une entrevue qu'elle eut avec le pape. « N'annoncez, ceux qui répandaient les larmes abandonnés, car on aimait-propre avait à souffrir sans cesse de l'honneur barbare de l'empereur. Le passage suivant d'une lettre de Maximilien, publiée par l'abbé Domenech dans *l'Historique du Mexique*, nous fait connaître cette situation: « Mon caractère n'est pas des plus beaux, avoue l'empereur, et, entre autres défauts, j'ai un sentiment d'indépendance absolue, de manière que même l'impératrice, avec son tact tout spécial, ne vient jamais chez moi, non se traitant avec un véritable étranger, mais avec un valet de chambre, ainsi qu'on se voit à Constantinople, où il fut bien accueilli et reçut l'investiture des provinces moldavo-valaques.

A son retour en Roumanie, il se trouva en présence d'une administration pitoiable et d'un parlement très-divisé. Il n'avait point, du reste, le tempérament nécessaire pour gouverner un peuple à demi barbare, qui divisait ses intérêts religieux fréquemment tranchées les armes à la main. Il ne put empêcher le massacre des juifs et se vit en butte aux réclamations énergiques des gouvernements européens. Pour des réformes administratives ont été faites jusqu'ici par lui ou ses ministères. Le seul fait à signaler est la tendance qu'il paraît avoir à la constitution d'une force armée nationale (Léopoldine), ex-impératrice du Mexique, née à Leeken, près de Bruxelles, le 7 juin 1840. La princesse Charlotte était fille de Léopold I^{er}, roi des Belges, et de la reine Louise d'Orléans, enfant et jeune fille de Saint-Cloud, avait une vue véritable passion. Son éducation fut dirigée par une institutrice française, femme d'un très-grand mérite, qui, avant elle, avait élevé la fille du duc de Plaisance. La princesse Charlotte venait d'avoir dix-sept ans lorsqu'elle épousa, le 27 juillet 1857, l'archiduc d'Autriche, Ferdinand-Maximilien-Joseph, frère de l'empereur autrichien, François-Joseph. Elle fut mariée à un prince de la maison de Miramar, en Autriche. Le 10 novembre 1859, ils quittèrent Miramar. Sept jours plus tard, ils s'embarquèrent à Raguse sur l'*Élisabeth* pour aller à Saint-Clément avec Napoléon III. Celui-ci, très-inquiet et très-perplexé, souffrait cruellement de la toussure que présentaient les affaires mexicaines. Devant les manifestations de l'opinion publique, le gouvernement français songea à se retirer de l'évacuation du Mexique. Devant l'annonce des dépenses, il était impossible à l'empereur de continuer à distraire follement ses ressources au faveur d'une entreprise si digne d'être décidément condamnée, et dont il n'y avait d'espérer aucun bénéfice. Non-seulement Napoléon III refusa de prendre de nouveaux engagements, mais il déclara à l'impératrice Charlotte que la crainte de compromettre la santé et la sécurité des troupes françaises l'obligeait à devancer le terme de l'évacuation définitive; qu'il y a dans sa pensée ni hésitation, ni confusion.

La princesse possédait l'amour de la solitude à un tel point qu'elle ne venait pas être servie; elle s'habillait elle-même et apportait même sa toilette à tous les détails de sa grande coiffure. C'est elle qui se coiffa, toujours à bandeaux plats comme elle le portait autrefois. Sa camarériste n'est pas admise dans sa chambre à coucher; elle procede seule à tous les détails de sa toilette. Elle a conservé une mémoire remarquable de choses usuelles de la vie. Ainsi, à jour fixe, un billet ordonne et fait préparer un bain. Si, quand elle a designé un plat pour un de ses repas, ce plat n'a pu lui être servi, elle en fait l'observation par écrit, sans reproche, sans mauvaise humeur, comme une personne qui prend acte d'une omission et la constate.

* **CHARLESTON**, ville des Etats-Unis (Caroline du Sud); 45,000 hab.

* **CHARLESTON**, ville des Etats-Unis (Massachusetts); 23,323 hab. Célèbre par la bataille de Banker-Hill.

* **CHARLEVILLE**, ville de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 2 kilom. N. de Mézières; sur la Meuse; pop. aggl., 11,410 hab. — pop. tot., 12,476 hab.

* **CHARLIEU**, ville de France (Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-E. de Roanne; sur le Sorin; pop. aggl., 3,547 hab. — pop. tot., 3,679 hab.

* **CHARLOTTE** (Marie-Amélie-Auguste-Victoire), née à Paris, elle s'installa au Grand-Hôtel, où l'ex-impératrice Eugénie lui fit faire visite. Elle se jetèrent avec effusion dans les bras l'un de l'autre. Le 9 août, l'impératrice Charlotte eut une entrevue particulière avec Napoléon III. Elle était très-triste et très-ému. Elle se précipita dans les bras de son empereur, lui prit la main et le baisa sur la joue. Elle était très-triste et très-ému. Elle se précipita dans les bras de son empereur, lui prit la main et le baisa sur la joue.

* **CHARLOTTENBOURG**, ville de Prusse; 12,000 hab.

* **CHARLY**, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Marle; pop. aggl., 1,174 hab. — pop. tot., 1,577 hab.

* **CHARMA** (Antoine), philosophe français. — Il est mort au mois d'août 1829.

* **CHARMASAC**, nom que quelques historiens donnent à la ville de MANSOURAH.

* **CHARMES**, ville de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-E. de Mirecourt; pop. aggl., 3,010 hab. — pop. tot., 3,026 hab.

* **CHARMES** (Francis), écrivain et publiciste français, né à Aurillac (Cantal) le 25 avril 1848. Il vint à Paris faire ses études de droit, et il passa plusieurs années chez M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, qui

le folia écrite entièrement. « Saint-père, s'écriait-elle pendant une entrevue qu'elle eut avec le pape. « N'annoncez, ceux qui répandaient les larmes abandonnés, car on aimait-propre avait à souffrir sans cesse de l'honneur barbare de l'empereur. Le passage suivant d'une lettre de Maximilien, publiée par l'abbé Domenech dans